

*L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.*



**CIRCULAIRE 109-21**

**Le 15 juin 2021**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL  
Resolute Forest Products Inc. (RFP)  
Dividende Spécial en espèces**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Resolute Forest Products Inc. (la « société ») a annoncé le 10 juin 2021 leur intention de verser un dividende spécial en espèces de 1,00\$ US par action ordinaire à ses actionnaires. Ce dividende sera versé le 7 juillet 2021 aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la société à la fermeture du marché le 28 juin 2021. La date ex-dividende est le 25 juin 2021.

La Bourse et la CDCC tiendront compte de la distribution spéciale en ajustant le livrable par contrat des options RFP d'un montant équivalent à la distribution spéciale, soit 100\$ USD (1,00\$ x 100).

**Dividende spécial – Détails du rajustement:**

- **DATE EX-DISTRIBUTION: 25 juin 2021**
- **DATE D'ENREGISTREMENT: 28 juin 2021**
- **DATE DU PAIEMENT: 7 juillet 2021**

**CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Resolute Forest Products Inc. (RFP) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGEUR: 25 juin 2021**
- **SYMBOLE DES OPTIONS: RFP deviendra RFP1**
- **NOMBRES DE CONTRAT : Inchangé**

- **MULTIPLIPLICATEUR:** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions de RFP et un montant en espèces de 100\$USD
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 25 000 contrats
- **CUSIP :** Inchangé
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 25 juin 2021, les prix de levée pour les séries de RFP seront ajustés tel qu'indiqué ci-dessous:

<b>Resolute Forest Products Inc.</b>		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe après le dividende spécial
5,00 \$	RFP	RFP1
6,00 \$	RFP	RFP1
7,00 \$	RFP	RFP1
8,00 \$	RFP	RFP1
9,00 \$	RFP	RFP1
10,00 \$	RFP	RFP1
11,00 \$	RFP	RFP1
12,00 \$	RFP	RFP1
13,00 \$	RFP	RFP1
14,00 \$	RFP	RFP1
15,00 \$	RFP	RFP1
16,00 \$	RFP	RFP1
17,00 \$	RFP	RFP1
18,00 \$	RFP	RFP1
19,00 \$	RFP	RFP1
20,00 \$	RFP	RFP1
21,00 \$	RFP	RFP1
22,00 \$	RFP	RFP1
23,00 \$	RFP	RFP1
24,00 \$	RFP	RFP1
25,00 \$	RFP	RFP1
26,00 \$	RFP	RFP1

Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza  
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés